

Référence : C2 – C.2.2 – 9 – Golfe de Saint-Tropez

Optimisation de la collecte des flux recyclables sur le territoire de Golfe de Saint-Tropez

Installation des conteneurs enterrés et semi-enterrés sur l'ensemble du territoire.

ACTEUR ET TERRITOIRE



Golfe de Saint-Tropez
2 rue Blaise-Pascal
83310 Cogolin

M. Sylvain CROUZET

Directeur du Pôle Environnement

scrouzet@golfe-sainttropez.fr / Tel : 04 94 96 06 68

CONTEXTE

En vue d'homogénéiser et d'optimiser la gestion des déchets sur son territoire, Golfe de Saint-Tropez a mené une étude globale sur l'évolution du service afin d'améliorer la qualité, d'en maîtriser les coûts et d'en réduire les impacts environnementaux. L'un des leviers d'optimisation est l'installation de conteneurs d'apports volontaire enterrés ou semi-enterrés.

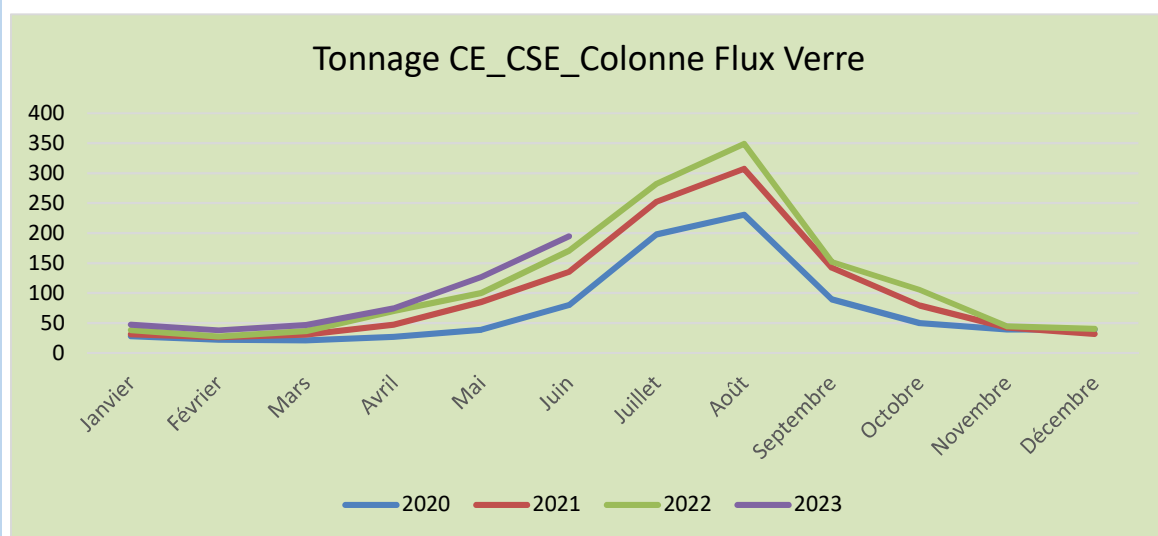
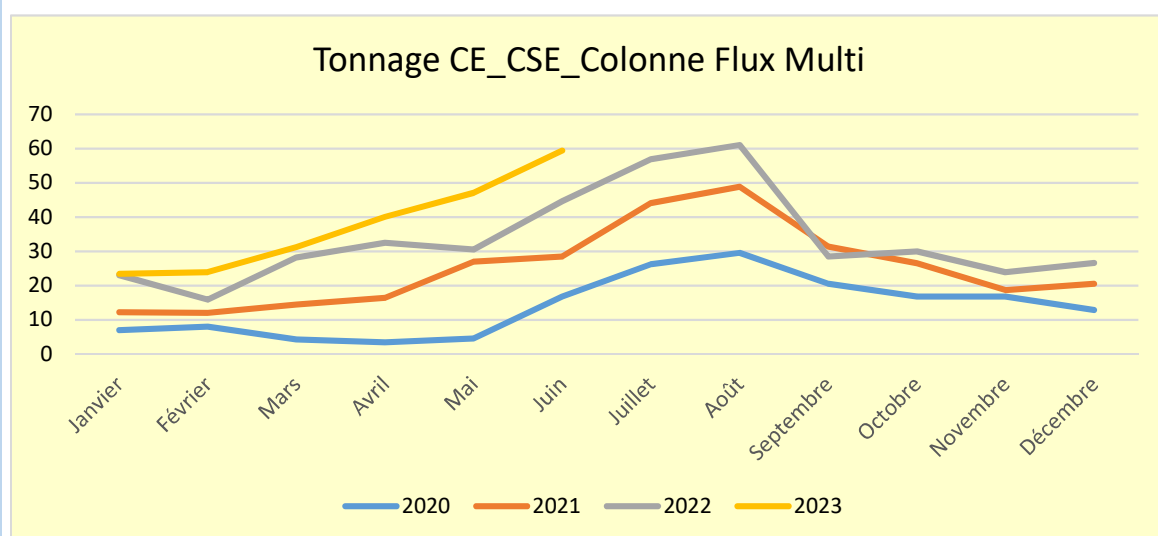
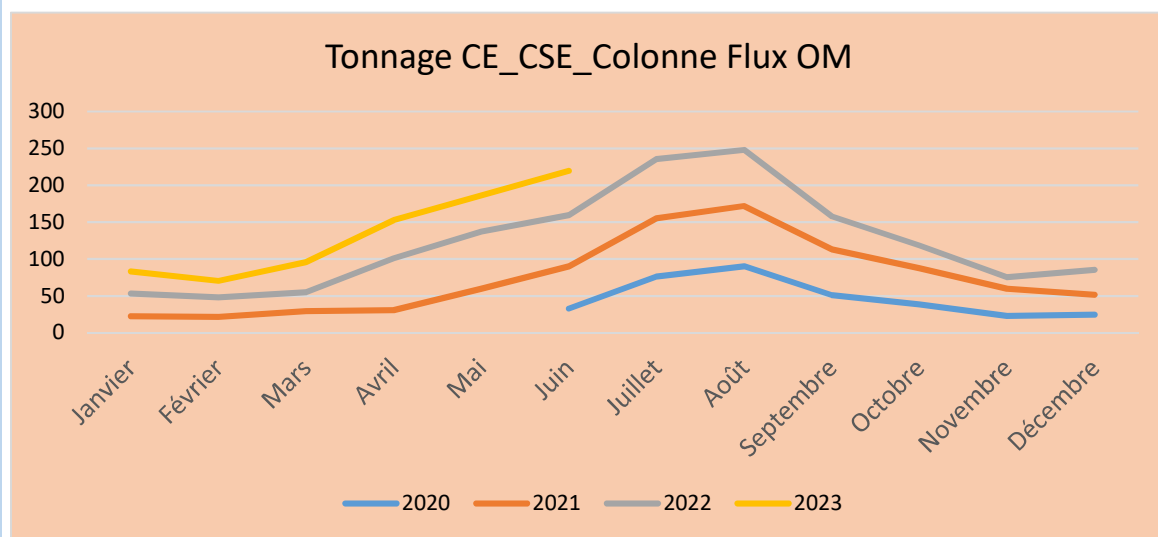
OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux	<i>En concertation avec les communes, mettre en place un programme d'installation des conteneurs enterrés et semi-enterrés sur l'ensemble du territoire.</i>
Objectifs quantitatifs	<i>Réaliser au minimum 5 points de collecte chaque année sur l'ensemble du territoire.</i>
Résultats qualitatifs	<i>Le rendu visuel d'un point constitué par des conteneurs enterrés ou semi-enterrés est sans commune mesure par rapport à un point de regroupement de bacs traditionnels. Cependant, une mauvaise qualité de tri est beaucoup plus impactante compte tenu des volumes collectés plus importants.</i>



Depuis le démarrage de ce programme, nous assistons à une nette augmentation des tonnages de collecte des colonnes aériennes, enterrées et semi-enterrées. Cette évolution est un peu moins marquée pour le verre car le parc des colonnes constitué par les colonnes aériennes était beaucoup plus important que celui des autres flux.

Résultats quantitatifs



MISE EN ŒUVRE

Description de l'action	Chaque année les communes sont sollicitées de manière à recueillir leurs projets. Une première sélection est faite. La priorité est donnée aux communes n'ayant pas bénéficiée d'une installation l'année précédente ainsi qu'aux communes intégrant cette mise en place dans un projet plus global de réaménagement (réfection d'une place, réaménagement d'une plage, etc....) Différentes réunions ont lieu sur place afin de déterminer la faisabilité du chantier (présence de réseau aériens, souterrains) et la possibilité ou non de la collecte (accessibilité au site, aire de retournement...). C'est également lors de ces réunions que l'on détermine s'il y a lieu ou pas d'avoir des aménagements décoratifs à la charge des communes. Le génie civil et la mise en place des matériels ainsi que les finitions se font sur une dizaine de jours grand maximum.
Planning	Un planning évolutif est bâti en début d'année
Année principale de réalisation	2019 à 2022
Moyens humains	Service collecte de la Direction DMA du Golfe de Saint-Tropez : un coordinateur (chef de service), 2 contrôleurs (échanges avec les communes et contrôle régulier des points d'apport), 3 ADT (sensibilisation des habitants et commerces riverains suite la mise en service) Service technique des communes
Moyens financiers	Total : 579 k€ TTC facturés, réparties comme suit : • Marché Génie civil : 214 k€ TTC facturés • Marché Fourniture et pose de conteneurs enterrés et semi-enterrés : 365 k€ TTC facturés
Moyens techniques	Les premiers points de collecte ont été mis en service le 02 juin 2020. Au 04 juillet 2023, 35 points de collecte sont opérationnels. Cela représente 109 conteneurs semi-enterrés et 46 conteneurs enterrés répartis sur 11 des 12 communes de Golfe de Saint-Tropez. Plus précisément, la répartition entre les différents flux est la suivante : • Conteneurs enterrés : 18 Ordures ménagères, 18 Emballages, 9 Verre, 1 Carton • Conteneurs semi-enterrés : 40 Ordures ménagères, 39 Emballages, 30 Verre
Partenaires mobilisés	Région Sud + SITMAT + 12 communes du golfe de Saint-Tropez + CITEO

RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

Facteurs de réussite	• Le rendu visuel est sans comme une mesure par rapport à un point de regroupement traditionnel. • Il y a une nette atténuation des nuisances olfactives grâce à la température naturelle du sol inférieure à la température ambiante durant la saison chaude.
-----------------------------	---

	• <i>Très bon rapport encombrement/volume de déchets stockés. Pour une même surface stockage on augmente de plus du double le volume de déchets par rapport à des bacs de 770 litres par exemple.</i>
Difficultés rencontrées	• <i>Le choix du matériel est primordial car les produits proposés sur le marché sont de qualité inégale surtout en ce qui concerne les conteneurs enterrés. Nous avons dû pour notre part stopper la mise en place des conteneurs enterrés pour de gros problèmes de conception du produit.</i> • <i>Certaines municipalités sont réticentes à la mise en place de ce genre d'équipement.</i> • <i>Souvent ce n'est pas tant le manque de place aux endroits choisis qui font avorter les projets mais plutôt l'accessibilité du camion de collecte.</i>
Recommandations	• <i>Les erreurs de tri, compte tenu des volumes, sont plus préjudiciables. Il convient, notamment dans les endroits isolés, de prévoir un dispositif de vidéo-surveillance.</i> • <i>L'idéal est de prévoir un accès hors circulation et protéger par des bornes rétractables de manière à ce que la collecte se déroule sans bloquer la circulation et s'affranchisse du stationnement gênant</i>